



# REGARD SUR LE SECOURS FÉLIN

n°12

Le Secours Félin - Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
23 rue Saint-Martin - La Guetterie - 89500 CHAUMOT - Tél. 03 86 64 33 65  
Dons via **PayPal** [secours-felin@outlook.fr](mailto:secours-felin@outlook.fr)

Décembre  
2012



**"Je crois que les chats sont des esprits venus sur terre.  
Un chat, j'en suis convaincu, pourrait  
marcher sur un nuage"**

**Jules Verne**

## 2012 - année normale...

Chère adhérente, cher adhérent,

Comme tous les ans, nous vous adressons notre bulletin afin de vous donner des nouvelles de notre association. Comme tout le monde, nous subissons la "crise" puisque sans subvention, nous n'avons que les dons ! Et bien sûr, tout le monde étant touché, nous en subissons les conséquences.

Mais nos protégés ont toujours besoin de soins et de nourriture, sans compter le personnel.

Après l'élection présidentielle et vu le taux de chômage, nous avons été contactés par une branche du ministère du travail, pour savoir nos besoins en personnel. A ce moment-là, nous avions des contrats en cours. Mais nous leur avons répondu que nous pensions continuer à engager du monde. Ce qui leur avait plu !

Et maintenant que certains contrats vont se terminer, impossible de recruter : il n'y a plus d'argent dans les caisses !

Bien évidemment ils accordent encore des contrats dans certains secteurs ! Écoles, hôpitaux, associations humanitaires, mais pour les animaux, il n'y en a plus.

Ainsi il va falloir trouver des bénévoles, mais ce n'est pas gagné.

Nous avons donc créé notre Fonds de dotation. Nous avons fait la déclaration à la Préfecture d'Auxerre, mais ils ne connaissaient pas le principe. Au lieu de se renseigner, ils nous ont fait traîner 6 mois et pour finir, ils nous l'ont refusé ! Alors qu'il n'y avait aucune raison.

Cette déclaration avait été faite par le biais d'un avocat, donc dans les règles. Voyant ce résultat, nous avons pris la décision de le présenter à la préfecture de Nanterre, puisque le trésorier est domicilié dans les Hauts de Seine. Et là, aucun problème, en 15 jours notre demande était agréée et paraissait au journal Officiel. Histoire incroyable !

Si, parmi vous, certaines personnes seraient intéressées, nos statuts sont à votre disposition, sur simple demande. Nous vous invitons également à vous connecter sur le site du Secours Félin ou vous trouverez toutes les précisions sur ce dispositif.  
<http://www.le-secours-felin.org>

Notre communauté est encore très importante. Malheureusement, certains nous ont quittés :

**NINA** 15 ans, soignée depuis 7 ans pour un grave problème cardiaque (3 médicaments par jour). Un soir, elle s'est endormie pour toujours.

**FLEUR**, 19 ans, jamais malade, et **GERVAISE**, 18 ans, toutes deux également parties dans leur sommeil.

Et toujours les décès dus à l'Urée. Malgré les traitements quotidiens, l'Urée finit toujours par les emporter. Certains tiennent plusieurs années avec des soins, d'autres sont emportés en quelques mois. Cette maladie est malheureusement inexorable. Comme autres pathologies également les tumeurs.

À chaque décès, on est envahi par la peine. Même si nous en avons un grand nombre, chaque chat est différent avec



souvent, une histoire personnelle, et pour certains, le sauvetage a été dû à des causes douloureuses, aussi lorsqu'ils partent, c'est comme un film, on se souvient de leur arrivée, comment et pourquoi on les a sauvés. Se sont des moments pénibles à vivre.

Malgré les difficultés, nous en avons repris depuis notre arrivée.  
Quelques photos des nouveaux pensionnaires :



**ZORBA**, ce pauvre chat a subi beaucoup de souffrance. Perdu ou abandonné à Villeneuve sur Yonne, près de chez nous, il avait trouvé refuge dans la cour d'une maison de cette ville. Pendant plusieurs mois, les occupants l'ont nourri. Le chat avait un collier anti-puces, mais ces colliers finissent par durcir, ce qui occasionne une gêne. Le pauvre chat a essayé de s'en débarrasser, avec sa patte avant. Malheureusement sa patte est restée prise dans le collier. Pendant trois semaines il est resté dans cet état et le collier lui avait fait une entaille de 10 cm de long ! Bien sûr, comme il souffrait, personne ne pouvait l'approcher. La police municipale de Villeneuve a été alertée et un des policiers, qui nous connaissait, nous a téléphoné. Tout de suite nous nous sommes rendus sur place et nous avons installé une trappe.

Il a fallu attendre 2 jours pour qu'il se décide à rentrer dans la trappe. Une fois à la maison, nous avons pu couper ce maudit collier. La plaie était très profonde. Nous avons commencé un traitement antibiotique, et deux jours après emmené à Paris chez notre vétérinaire.

Ils lui ont nettoyé la plaie qui était infectée et l'ont recousu avec 10 points de sutures.

Pendant 15 jours, il y a eu des soins et enfin tout est rentré dans l'ordre. Regardez comme il est beau et je vous assure qu'il a l'air très content d'être parmi nous !

**PHOEBUS & SHAMALLOW** : Leur maîtresse venait de décéder. Ces 2 chats étaient frères et âgés de 8 mois. Une voisine est venue, en pleurant, nous supplier de les prendre. Bien sûr, elle deviendrait adhérente ! Nous ne l'avons jamais revue !



**AROME**, ce chat a été déposé, dans une cage de transport, devant notre ancien domicile, à Saint Ouen. Un voisin nous a téléphoné, et nous l'avons fait déposer chez notre vétérinaire à Paris, et nous l'avons transféré à la Guetterie.

**LINE**: Cette chatte avait élu domicile dans le jardin d'une personne ayant été victime d'un A.V.C., donc, cette personne avait une aide ménagère qui nourrissait cette chatte. Mais un jour, cette handicapée a pris un fusil et a décidé de tuer cette chatte par crainte d'être envahi de chatons !

L'aide soignante a vite pris la chatte et nous l'a amenée. Comment la refuser !



**CARAMBAR** : un transfuge de Saint-Ouen, Il s'était réfugié, certainement après avoir été heurté par une voiture, dans le jardin d'une résidence de St Ouen. Une amie et adhérente, ne sachant quoi faire, nous a téléphoné. Nous l'avons fait prendre et déposer chez notre vétérinaire. Heureusement la blessure n'était pas grave. La semaine suivante nous l'avons fait rapatrier à la Guetterie. Depuis son arrivée, il a doublé de volume.



**SUZY**: Chaton de 2 mois abandonné dans une cage de transport, devant notre portail.



**GARFIELD**: Ce chat était perdu dans un hameau voisin. Il essayait de rentrer chez les gens, en quête de nourriture. Mais pas de bonnes âmes pour l'accueillir. Une personne a eu pitié et elle l'a pris, mais pour nous l'amener !!

**GAUFRETTE**: nous avons plusieurs chats craintifs, ils ne s'approchent guère de nous, toujours méfiants. Un jour on a remarqué cette chatte, mais impossible de la reconnaître. Nous avons réussi à la prendre au filet pour voir son tatouage, mais aucune trace dans nos fichiers. Alors c'est le mystère ? Nous pensons que quelqu'un nous l'a mise dans notre enclos, à notre insu.



Et puis il y a tous ces chats, appartenant à des gens qui n'ont pas les moyens, et que nous faisons stériliser afin de stopper leur reproduction, une goutte d'eau dans l'océan de cette misère !!

Car du côté du gouvernement et des municipalités, rien, aucune mesure - même l'interdiction des corridas, cette barbarie d'un autre âge, n'a pas abouti auprès du Conseil Constitutionnel.

Et on ose appeler cette assemblée : "Les Sages" Quel Honte! En France nous n'avons pas peur du ridicule !

Chers adhérents, nous comptons sur votre aide.  
Nous en avons besoin pour continuer notre mission

**TOUS NOS MEILLEURS  
VOEUX POUR 2013**